

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$

2014-2015

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal du Québec, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$.

- Concassé
- Asphalte Chemin H. Bondu
- Toiture de l'Hôtel de Ville
- Poste de commandement